



Signe typographique qui représente la conjonction de coordination "et"



Europe de l'austérité ou de la solidarité?

**EDITO**

Cela semble toujours impossible jusqu'à ce qu'on le fasse **3**

ANALYSE

L'Europe de l'austérité ou de la solidarité? **4**

Pour en savoir plus **8**

Le dumping social. Egalité de droits, de rémunération et de traitement... **9**

Pour une renaissance industrielle européenne **11**

Pour une pleine reconnaissance des services publics en Europe: le cas de l'eau **12**

Une alimentation plus saine, plus respectueuse de l'homme et de notre planète: est-ce possible? **13**

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

A la recherche du «milieu populaire» **15**

«Les mouvements sociaux, clé du changement»: lancement de la campagne de Solidarité Mondiale **18**

Devenez achACTEURS pour un salaire vital **19**

Egax et différents **19**

STOP à la chaise musicale avec les droits! **19**

MÉMOIRES EN RÉSUMÉS

A travail égal, salaire inégal... **20**

EN RÉGIONS

Réfléchir à la situation indienne **20**

Activités du CIEP Wallonie picarde **21**

Relations entre politique et religion **21**

Printemps de la finance **21**

EN BREF **22****AGENDA** **23****FICHE PÉDAGOGIQUE**

Les réseaux: des pratiques en dénouer



© REPORTAGE PHOTO & 78

Des mains

Mains révolutionnaires lorsqu'elles créent, dénoncent, façonnent et soulèvent;

Mains laborieuses lorsqu'elles cisèlent, portent, taillent ou rédigent;

Mains tellement humaines lorsqu'elles caressent, soutiennent, couvent et se tiennent;

Mains chargées de réalité et de symboliques sont mille fois vues, photographiées et représentées comme dans les pages de cette *Esperluette*. ■

Comité de rédaction: Lahcen Ait Ahmed, Stéphanie Baudot, Virginie Delvaux, France Huart (coordination), Alain Loute, Florence Moussiaux, Michèle Stessel, Nicole Tinant

Secrétariat: Francine Baillet, Rita D'Agaro, Lysiane Mettens

Ont participé à ce numéro: Lahcen Ait Ahmed, Christian Boucq, Tom Deleu, Virginie Delvaux, Jean-Paul Devos, France Huart, Alain Loute, Florence Moussiaux, Guido Nelissen, Philippe Starck, Nicole Tinant, Jennifer Van Driessche, Elodie Vanmechelen

Photos: Francine Baillet, Anne Collard, Rita d'Agaro, Virginie Delvaux, France Huart, Lysiane Mettens, Solidarité Mondiale

CIEP communautaire: Tél: 02/246.38.41, 42, 43 - Fax: 02/246.38.25 - Courriel: communautaire@ciep.be

Editeur responsable: Virginie Delvaux - Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

Design: DCL PRINTERS - Courriel: dcl.printers@skynet.be - Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore



ela semble toujours impossible jusqu'à ce qu'on le fasse¹

PAR VIRGINIE DELVAUX,
DIRECTRICE
DU CIEP-ISCO

L'Institut Supérieur de Culture Ouvrière est, depuis plus de 50 ans, un dispositif de formation à destination des cadres et personnes engagées dans l'action collective (qu'elle soit sociale, culturelle, syndicale, politique, environnementale, etc.). Depuis sa création, l'ISCO a toujours cherché à concilier un triple enjeu: démocratiser les études en les ouvrant à un plus grand nombre, être un lieu d'articulation entre les recherches universitaires et la formation d'acteurs sociaux du monde du travail et enfin, développer un terrain d'expérimentation d'une pédagogie issue de l'éducation permanente. La finalité de notre projet de formation a donc toujours été de favoriser le changement social tout en offrant une école de la seconde chance pour des travailleurs engagés. Au fil des ans, l'ISCO s'est ainsi structuré pour permettre aux étudiants d'obtenir tout à la fois des outils propres à l'action militante ainsi qu'un diplôme intitulé «Graduat en sciences sociales du travail» contresigné par le recteur des FUNDP² et délivré par la FTU³.

Au début des années 2000, le décret d'harmonisation des études a fragilisé les liens qui unissaient notre mouvement d'éducation permanente et l'Université. Dès lors, sans balayer d'un revers de main le partenariat «FUNDP-ISCO», le CIEP a cherché de nouvelles manières de poursuivre sa double volonté de formation militante et d'école de la seconde chance.

Après près de 10 ans de travail, l'ISCO peut aujourd'hui se réjouir: en septembre et décembre 2013, ses premiers étudiants ISCO ont été faire valider leur processus de formation et ont défendu leur mémoire-action devant le jury de la promotion sociale via nos deux écoles partenaires: l'ILFOP⁴ et le CESA⁵. C'est donc une belle réussite pour nos étudiants et pour l'ISCO, le CESA et l'ILFOP. Car bon nombre de personnes n'étaient pas acquises à notre cause. De part et d'autre, chaque membre du partenariat a dû, et doit encore, essayer les plâtres de la contestation qui dit qu'un apprentissage ne peut être construit en dehors de l'école et qu'un dispositif de formation militant perdrait sa légitimité en faisant reconnaître un parcours en promotion sociale.

C'est donc par monts et par vaux, que l'ISCO a démontré que l'on pouvait tout à fait décliner et croiser éducation permanente et certification.

Réuni en novembre dernier, le Conseil Général de l'ISCO (CGI) a d'ailleurs illustré pleinement notre prétendue insolence. Autour de la table, pour débattre de nos nouveaux statuts, étaient présents les organisations sociales et les mouvements d'éducation permanente du MOC, l'université et la promotion sociale. Peu de personnes auraient pu miser sur une composition aussi riche et hétéroclite.

En ces veilles de fin d'année, comme un cadeau sous le sapin, le CIEP peut donc enfin dire que **l'ISCO «c'est - toujours - possible!»**.

Mais nous ne relâchons pas notre attention et gardons à l'esprit - comme un phare dans la nuit - nos visées politiques, philosophiques et pédagogiques. C'est pourquoi nous avons décidé, tout juste après l'étape des premières défenses de mémoires en promotion sociale, de poser un regard évaluatif et prospectif sur notre dispositif. Voilà pourquoi, en reprenant à peine notre souffle, nous nous lançons dans une démarche d'évaluation avec nos étudiants, formateurs et opérateurs institutionnels.

Vos commentaires nous permettront de continuer à proposer un projet de formation ambitieux et adapté aux demandes sociales et culturelles. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans le courant de l'année qui débute, mais déjà **merci**.

D'ici là, je vous souhaite une année 2014 faite d'impossibles à relever! ■

1. Citation de Nelson Mandela (1918 - 2013)

2. Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix - aujourd'hui Université de Namur.

3. Fondation Travail Université (www.ftu.be)

4. l'ILFOP est l'Institut Libre de Formation permanente (www.ilfop.be)

5. Le CESA est le Centre d'enseignement supérieur pour adultes de Roux (www.cesa.be)



Europe de l'austérité ou de la solidarité ?

Vous voulez agir ou réagir :
www.ciep.be,
 onglet «campagne»
 ou par voie postale
 CIEP,
 chaussée de Haecht 579
 1030 Bruxelles

Le 25 mai 2014, nous voterons pour élire les représentants du Parlement européen alors que la crise touche toujours une partie de la zone euro. Tous les Etats membres se sont engagés à réduire, dans des délais très (trop) serrés, leurs déficits et leur dette publique afin de sauver la monnaie unique, l'euro. Pour y parvenir, deux solutions sont envisagées: augmenter les impôts ou réduire de manière drastique les dépenses publiques. La réduction des dépenses est surtout appliquée car c'est la solution la plus «rapide» et politiquement la plus facile à mettre en œuvre.

In fine, les populations en subissent les conséquences avec une réduction de la qualité de vie, une diminution des services publics, un affaiblissement de la sécurité sociale et une fragilisation de la cohésion sociale.

Sous la pression de gouvernements comme la France et l'Allemagne, la crise de l'euro a été l'occasion de renforcer les pouvoirs de contrôle de la Commission européenne. Contrairement au Parlement, cette dernière n'a pas de réel compte à rendre devant les citoyens. Elle est, régulièrement, influencée par divers lobbies protégeant davantage les intérêts des multinationales que ceux des citoyens.

Par ailleurs, de nouveaux instruments tels que le pacte budgétaire européen ou le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), le mécanisme européen de stabilité (MES), ont été créés en dehors des traités et/ou sans consultation du Parlement européen, ni débats citoyens et médiatiques... Ces décisions posent des questions de légitimité démocratique.

Comment, dès lors, ne pas comprendre la méfiance du citoyen à l'égard de l'Europe et de ses institutions? Dans plusieurs pays de l'Union européenne (UE), les mouvements populistes et les partis extrêmes utilisent ce climat d'euroscepticisme, pour renforcer leur visibilité sur la place médiatique et politique.

Première puissance économique mondiale, l'Europe représente 28 Etats, 500 millions d'habitants et un stock patrimonial de 60.000 milliards d'euros. Le budget total de l'UE représente 1% du PIB, autrement dit 1% des richesses produites en un an par les Etats membres, soit 150,9 milliards d'euros pour 2013.

4 institutions européennes

Les pouvoirs législatif et/ou exécutif de l'UE sont concentrés dans quatre institutions politiques.

Le **Parlement européen** représente la «voix des peuples» des 28 Etats. Il a pour mission d'adopter la législation européenne en codécision avec le Conseil et d'adopter le budget de l'UE. Il dispose également de moyens de contrôle de l'exécutif de l'UE.

Le **Conseil de l'UE (ou Conseil des ministres)** est le principal organe décisionnel de l'Europe avec le Parlement. Par secteur, les ministres des gouvernements de chaque pays membre se réunissent pour adopter des actes législatifs et coordonner les politiques qui ont une incidence directe sur la vie des citoyens. Ainsi, le Conseil «Affaires économiques et financières» réunit les ministres de l'Economie et des Finances, le Conseil «Justice et Affaires intérieures» ceux de la Justice et de l'Intérieur, etc.

Le **Conseil européen**, présidé par H. Van Rompuy, rassemble les chefs d'Etat et de gouvernement des 28 pays membres lors des réunions appelées «Sommets». Il donne l'orientation générale et fixe les priorités politiques de l'Union. Présidée par J.M. Barroso, la **Commission européenne** est composée de 28 membres, dont le Belge K. De Gucht, Commissaire au Commerce. Les fonctions de la Commission sont:

- soumettre de nouvelles propositions législatives au Parlement et au Conseil;
- gérer le budget de l'UE et octroyer des financements;
- veiller à l'application du droit européen (de concert avec la Cour de justice);
- représenter l'UE au niveau international, par exemple en négociant des accords entre l'UE et d'autres pays.

Différentes Directions générales (DG) assurent le travail au quotidien autour de thématiques comme: Commerce, Emploi, Affaires sociales et Inclusion, Santé et Consommateurs, Education et la Culture, Fiscalité et Affaires douanières, etc.

Pour qui allons-nous voter?

En mai prochain, les électeurs européens choisiront les 751 députés du Parlement. Ils représentent le plus grand électorat transnational et le second plus grand électorat du monde, après celui de l'Inde. Les membres du Conseil des



Ministres, eux, seront issus des différentes élections législatives nationales (prévues à la même date en Belgique). Enfin, même si nous ne voterons pas directement pour les membres de la Commission européenne, le résultat des élections pourra influencer la couleur politique de son prochain Président.

Europe pour qui?

La crise de la zone euro met clairement en évidence une Europe à deux vitesses: celle des pays riches et stables, et celle des pays pauvres et fragiles. Ce clivage est aussi présent à l'intérieur de ces pays. En Allemagne, par exemple, 22% de la population vit sous le seuil de pauvreté et 7 millions de salariés à temps plein gagnent 400 euros par mois. Malgré sa complexité, l'Europe n'est cependant pas que l'affaire de fonctionnaires, d'experts et d'hommes politiques. Elle est aussi l'affaire de tous et de toutes et ce dans tous les domaines de la vie quotidienne qu'il s'agisse de santé, d'égalité homme-femme, de travail, de jeunes, de fiscalité, ...

Le Mouvement Ouvrier Chrétien rassemble et est le porte-parole politique de ses organisations constitutives: CSC, Mutualité Chrétienne, Vie Féminine, les Equipes Populaires, la JOC et JOC.

Ce dossier a été réalisé par le CIEP (Mouvement d'éducation permanente du MOC), avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Remerciements: François REMAN, Christophe DEGRYSE, Cécile De Wandeler, Jean-Pierre DESCAN, Thomas MIESEN, Marie GERARD, Pierre LEDECO, France HUART, Nicole TINANT • Illustrations: Fotolia ©julien treomeur • Editrice responsable: V. DELVAUX, chaussée de Haecht 579 à 1030 Bruxelles.



Allo L'Europe? Ici la santé

L'Europe de l'austérité ou de la solidarité se joue aussi dans le domaine de la santé. Même si l'Europe n'est pas compétente pour l'organisation et le financement de notre assurance maladie obligatoire, la réglementation européenne s'y immisce lentement par le biais de sa réglementation en matière de soins de santé.

Mobilité des patients

Prenons l'exemple de la «Directive sur la mobilité des patients». Pour la première fois, le citoyen européen peut bénéficier de soins de santé à l'étranger. Mais qui peut profiter de cette mesure? Comment cela s'organise-t-il? Les soins sont remboursés selon les critères du pays de résidence du patient qui doit d'abord payer lui-même l'intégralité des frais. De ce fait, les pays d'Europe centrale craignent que cette Directive n'épuise les réserves financières de leur sécurité sociale, donnant lieu à une réduction du remboursement général des frais de santé. Il convient de trouver un bon équilibre entre la volonté d'ouvrir les frontières d'une part et le respect de la protection sociale d'autre part.

Libre circulation des services et marchandises et droit de la concurrence

Par ailleurs, une application unilatérale ou sans nuance de la libre circulation des services et marchandises et du droit de la concurrence peut représenter une menace pour notre modèle social des soins de santé. Dans quelle me-

sure les «soins de santé» peuvent-ils être comparés à d'autres formes de services et de marchandises? S'agissant des produits médicaux ou des médicaments, on peut encore y voir une certaine logique. Mais qu'en est-il de toutes les formes de soins de santé? L'instauration de principes de marché conduira à une limitation de l'accessibilité des soins.

Régime TVA dans le secteur public

Le débat sur l'introduction d'un régime TVA dans le secteur public constitue une autre de ces dérives. La Commission européenne entend développer en 2014 une nouvelle proposition en la matière. L'argument mis en avant est la nécessité d'une plus grande harmonisation entre les États membres. Les systèmes actuels sont trop complexes et il existe une concurrence déloyale entre le secteur privé et le secteur public. Mais un tel régime TVA général ne fera qu'alourdir les coûts des soins de santé, tant pour l'assurance maladie que pour le patient. Cela induira inévitablement une réduction d'une grande partie de l'assurance maladie «solidaire», d'abord dans les pays d'Europe centrale et peut-être plus tard dans tous les autres États membres de l'UE. Selon des premières estimations, l'application du nouveau régime TVA dans le secteur public induirait un surcoût de 34 milliards d'euros en 2014 en Allemagne.

Comme d'autres mouvements, **le MOC et ses organisations revendiquent une Europe sociale et militent pour...**

... une politique des soins de santé basée sur les valeurs fondamentales d'accessibilité, d'égalité, de solidarité et de qualité. Les soins de santé doivent être reconnus avec leur spécificité de service d'intérêt général. Une Directive européenne sur les services sociaux d'intérêt général doit clarifier les concepts et leur champ d'application et confirmer la priorité des objectifs sociaux en matière de soins de santé et d'aide sociale.

L'Alliance des Mutualités Chrétiennes est particulièrement impliquée dans le plaidoyer pour un cadre juridique des mutualités en Europe et pour leur rôle dans une assurance de santé solidaire <http://www.aim-mutual.org>



Allo L'Europe? Ici la fiscalité

L'Europe de l'austérité ou de la solidarité se joue aussi dans le domaine de la fiscalité. Octobre 2013. «*The Guardian*» révèle les pratiques de la multinationale Google. Celles-ci provoquent l'indignation en Angleterre. En 2012, avec un chiffre d'affaires global d'environ 36,2 milliards d'euros et une capitalisation boursière globale d'environ 133 milliards d'euros, la filiale anglaise n'a payé qu'approximativement 13,5 millions d'euros d'impôt de société. Si l'entreprise avait respecté le taux d'imposition de 20% d'impôt sur les sociétés en vigueur en Angleterre, elle aurait dû déboursier 780 millions d'euros supplémentaires. Cette somme représente un salaire pour 220.000 infirmier(e)s ou une allocation de chômage pour 220.000 travailleurs sans emploi pendant un an. Les ventes de l'entreprise sont, entre autres, déclarées en Irlande alors que les bénéfices sont transférés à une filiale dans les Bermudes.

Dans ce type de situation, on parle d'optimisation, voire d'évitement fiscal. Ces techniques «d'ingénierie fiscale» légales sont néanmoins utilisées abusivement dans le but de réduire ou d'éviter l'imposition. Par ailleurs, ce que l'on nomme «fraude» et «évasion fiscale» concerne les activités illégales visant à échapper à l'impôt. Au printemps 2013, l'affaire des «offshore leaks» et d'autres révélations sur ces paradis fiscaux ont fait prendre conscience à tous de ce phénomène et surtout de son envergure. «Ce manque à gagner fiscal» interpelle, mais plus encore cette

concurrence fiscale dommageable entre pays de l'UE.

Qu'est-ce que la concurrence fiscale? On parle de «concurrence fiscale» lorsqu'un Etat prend des mesures en fonction des décisions prises par ses pays voisins plutôt qu'en fonction de ses propres besoins et choix. De plus en plus souvent, les responsables politiques surenchérissent pour pratiquer dans leur pays un taux inférieur à celui de ses voisins. A ce jour, l'UE n'a pas réussi à protéger ses travailleurs et ses citoyens contre une telle surenchère, bien au contraire.

De 1997 à 2007, les taux d'imposition des entreprises des pays de l'UE ont baissé de 38 % à 29%. Pour les pays membres depuis 2003, la situation s'est encore aggravée. De 2003 à 2007, les taux sont passés en moyenne d'environ 32% à 19%. Pendant cette période et au niveau mondial, c'est en Europe que la baisse des taux d'imposition a été la plus forte. L'absence d'une politique d'harmonisation fiscale et d'une jurisprudence adéquate est la cause principale de cette diminution de recettes fiscales des Etats et de leurs services aux collectivités.

Le MOC et ses organisations revendiquent une Europe sociale et militent pour...

... un changement de cap profond des politiques européennes. Face à un tel nivellement fiscal vers le bas, pas de statu quo, pas de repli national. Recherchons ensemble des stratégies pour utiliser les institutions européennes et les solutions qu'elles pourraient apporter à l'égard de cette ingénierie fiscale mondialisée. Avec ses organisations, le MOC soutient les revendications syndicales qui exigent:

- un plan d'action solide et contraignant pour lutter contre la concurrence, l'évasion et la fraude fiscale;
- une harmonisation de l'assiette fiscale des entreprises et du taux d'imposition réel sur les sociétés.

Comme les 84 autres organisations syndicales nationales de 36 pays européens et 10 fédérations sectorielles européennes, la CSC est membre de la Confédération Européenne des Syndicats (CES):

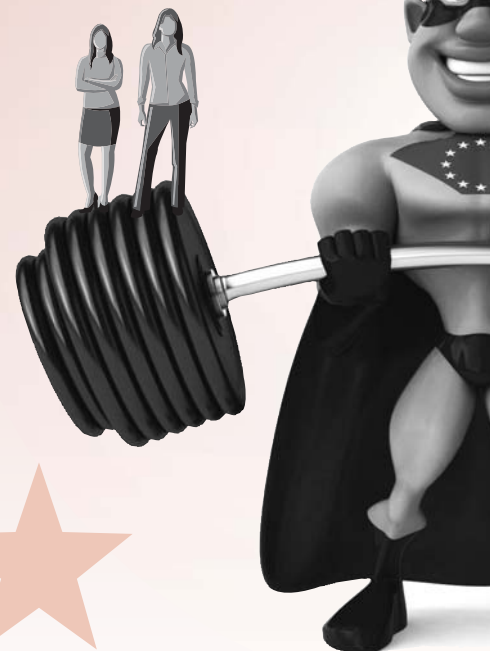
www.etuc.org
www.etui.org
www.etuc.org/a/10050

Allo L'Europe? Vous avez dit égaux?

L'Europe de l'austérité ou de la solidarité se joue aussi dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes. Saviez-vous qu'une part importante de la législation belge favorisant l'égalité entre les sexes provient de l'UE? En effet, la majorité de ces lois puisent leurs sources dans les directives européennes: par exemple, les lois sur l'égalité de rémunération, l'égalité de traitement dans l'emploi au sens large (conditions de travail, formation, promotion, etc.) ou dans la sécurité sociale, etc. Des mesures de protection de la maternité ou de conciliation vie professionnelle-vie familiale proviennent aussi de directives européennes: récemment le congé parental est passé de 3 à 4 mois, mais sans obligation de le rémunérer.

Historiquement, l'inscription de l'égalité de rémunération dans le Traité de Rome en 1957, avait un objectif plus «économique» que social. En effet, certains pays de la Communauté économique de l'époque, comme la France, avaient déjà une législation sur l'égalité de rémunération entre hommes et femmes et avaient peur d'une concurrence déloyale d'autres Etats membres qui acceptaient la discrimination salariale. Le standard européen a donc dans ce cas tiré tous les Etats membres vers le haut.

Malheureusement, l'influence européenne sur les politiques nationales est loin de se traduire toujours par une égalité à l'avantage des femmes. Par exemple, sous pression européenne, la Belgique a fait disparaître l'écart d'âge pour la pension (aupar-



ravant 60 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes). L'alignement sur le standard masculin de 65 ans a été choisi. Les responsables politiques savaient pertinemment bien que de nombreuses femmes n'auraient que des carrières incomplètes et donc des montants de pension «indécents». Liées à la crise, les mesures dites «de rigueur» prises en matière de chômage, de pension et d'aménagement du temps de travail frappent de plein fouet les personnes les plus vulnérables et celles qui vivent dans des situations socioéconomiques précaires. Les femmes sont majoritaires dans ces catégories. Les mesures prises au niveau des crédits-temps, par exemple, concernent plus spécifiquement les femmes qui «concellent» travail et famille. Par ailleurs, les politiques d'austérité imposent des économies dans les secteurs sociaux ou les services publics. Et là également, les femmes sont les premières victimes en tant que bénéficiaires ou travailleuses.

Comme d'autres mouvements, **le MOC et ses organisations revendiquent une Europe sociale et militent pour...**

... que le principe d'égalité hommes-femmes, proclamé par les Traités, passe devant les impératifs budgétaires. La situation économique ne doit pas servir de prétexte à un arrêt des progrès en matière d'égalité. De plus, les politiques menées dans le contexte d'austérité doivent être analysées en termes d'effets sur les femmes et sur l'égalité.

Vie Féminine a initié l'Appel des féministes belges contre le Pacte budgétaire:
http://www.viefeminine.be/spip.php?ru_brique485



Allo L'Europe? Quel travail pour les jeunes?

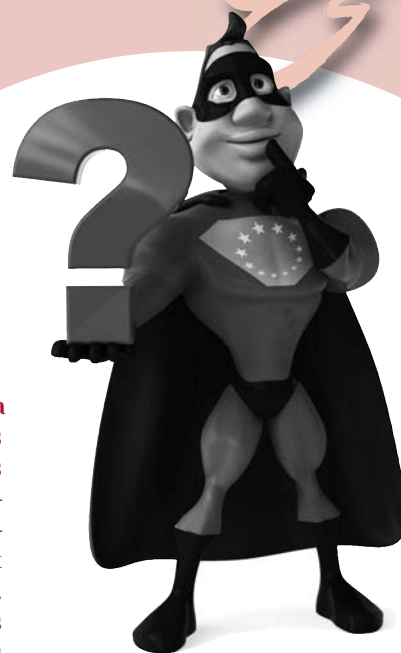
L'Europe de l'austérité ou de la solidarité se joue aussi dans les domaines du travail et des jeunes.

Environ 25% des jeunes européens sont sans emploi, soit 7,5 millions d'européens: un jeune sur deux en Espagne, en Grèce et au Portugal. Depuis la crise financière de 2008, les perspectives économiques et sociales en Europe sont devenues très sombres. L'avenir des jeunes est de plus en plus précaire. Les jeunes jouent désormais la variable d'ajustement d'un système économique aux abois.

En 2013, le Conseil européen décide d'investir 6 milliards d'euros sur deux ans pour aider les jeunes sans emploi qui ne suivent, ni études, ni formation (les «NEET»). Les États membres se sont engagés à ce que tous **les jeunes de moins de 25 ans se voient proposer l'offre d'un emploi, d'un apprentissage ou d'un stage de qualité dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi** ou leur sortie de l'enseignement formel. En Belgique, cela correspond à quelques 120.000 millions d'euros, soit environ 520 euros par jeune sans emploi par an. Une somme dérisoire au vu de ce qui a été décidé pour renflouer les banques. En effet, entre octobre 2008 et octobre 2011, la Commission européenne a approuvé environ 4.500 milliards d'euros d'aides d'État en faveur des établissements financiers, ce qui équivaut à 37% du PIB de l'UE.

En Belgique, les fonds alloués par l'UE serviront à mettre en place les stages de transition (d'une durée de 3 à 6 mois): 10.000 places pour des jeunes de moins de 25 ans (moins de 30 ans à Bruxelles), qui n'ont pas trouvé d'emploi après 6 mois au chômage et disposant au maximum du CESS. L'employeur paie seulement 200 euros par mois au jeune en stage et n'a aucune obligation d'insertion à la fin du stage. Le jeune bénéficie de 350 à 800 euros des allocations d'insertion.

Si la mesure a le mérite de proposer un stage d'insertion concret aux jeunes,



elle est inquiétante à plusieurs égards: aucune information sur les critères qualitatifs du stage, le réel accompagnement et la formation du jeune en entreprise, le caractère obligatoire ou non pour un jeune d'accepter un stage, les garanties de création d'emplois pérennes via cette mesure.

Ce type de mesure rejoint celles défendues par nos actuels dirigeants politiques, à savoir les politiques d'activation. Selon cette logique, si les jeunes (et les autres) sont au chômage, c'est parce qu'ils ne sont pas «activés». Ils sont donc «passifs» et non employables. Il faut un certain culot pour aller dire aux 60% de jeunes chômeurs espagnols que leur avenir dépend uniquement de leur employabilité.

Le MOC et ses organisations revendiquent une Europe sociale et militent pour ...

... des emplois! Mais pas des mini jobs à l'allemande qui font, dit-on, baisser les chiffres du chômage mais qui, surtout, appauvrissent les travailleurs.

Ce qui est nécessaire, ce sont des emplois de qualité, des emplois durables, avec une sécurité sociale, et la possibilité pour les jeunes de se projeter dans l'avenir afin que la génération actuelle ne soit pas sacrifiée sur l'autel de l'austérité!

La JOC et la JOCF soutiennent activement l'action des Comités Action Europe:
<http://www.comitesactioneurope.net/>
Les jeunes CSC sont aussi impliqués dans l'Alter Summit:
<http://www.altersummit.eu/?lang=fr>



Construisons l'Europe que nous voulons

En tant que citoyen, nous pouvons nous réapproprier cette Europe. Voter pour un parti politique qui promeut et défend une Europe sociale est un préalable indispensable. Interpeller les instances en tant que citoyen européen est, par contre, une nécessité. Des réseaux et des mouvements s'activent en ce sens: ils interpellent nos Ministres par rapport aux positionnements défendus (ou non) lors des Conseils de l'UE. Ils investissent la Commission par un travail de lobby au service du citoyen européen, ...

Le MOC et ses organisations veulent un renforcement de la Souveraineté européenne combiné à une démocratisation accrue, pour une Europe sociale qui sache se faire entendre et faire voix commune. Pour cela, ils revendiquent une harmonisation des règles sociales, fiscales et environnementales.

PTCI, un nouvel «A.M.I» dont il faut se méfier

Le PTCI, partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, est un accord de libre-échange que la Commission européenne, mandatée par le Conseil des ministres, négocie actuellement avec les Etats-Unis. Les négociations ne sont pas publiques et pourtant cet accord risque de porter gravement atteinte aux réglementations sociales ainsi qu'aux normes environnementales et phytosanitaires européennes. A quand la viande aux hormones provenant des États-Unis dans nos assiettes?

Pour la sauvegarde de notre environnement et la qualité de notre alimentation, le MOC interpellera les parlementaires européens sur les dangers du PTCI et appellera à la mobilisation pour que les intérêts des citoyens passent avant ceux des multinationales.

© REPORTAGE PHOTO & 78



Pour en savoir plus...

- *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Paris, Ed. Armand Colin, 2008.
- «Europe: Garder le bébé, changer l'eau du bain!», dans *Contrastes*, n°155, mars-avril 2013 (Dossier pédagogique des Equipes Populaires).
- «Quelle Europe par les aînés?» (dossier), dans *Balises. Journal des cadres d'Enéo*, n°43, aout-octobre 2013.
- «Europe rime avec austérité» (Dossier), dans *Chou de Bruxelles*, Ed. CIEP-MOC de Bruxelles, n°79, Janvier-Mars 2012.
- *Guide de navigation pour affronter le grand marché transatlantique*, Brochure d'Attac France, 2013, 24p.
- DEBRUYNE, M. et PUT, S., Les défis des alliances européennes de la lutte contre la pauvreté, dans *Démocratie*, Ed. MOC-CIEP, n°6, juin 2013, p. 13-15.
- DEGRYSE, Ch., *Dictionnaire de l'Union européenne*, Bruxelles, Ed De Boeck, 2007.
- DOCK, Th., Paradis fiscaux, un enfer pour la justice sociale, dans *Démocratie*, Ed. MOC-CIEP, n°5, mai 2013, p. 9-12.
- DUPRET, X., Un accord de partenariat transatlantique très suspect, dans *Démocratie*, Ed. MOC-CIEP, n°11, novembre 2013, p. 2-4
- LARROUTUROU, P., *C'est plus grave que ce qu'on vous dit... Mais on peut s'en sortir!*, Nova Editions, 2012.
- LORENT, X., Campagne d'Initiative européenne, l'accès à l'eau, un droit humain!, dans *Démocratie*, Ed. MOC-CIEP, n°21, novembre 2012, p. 1-4.
- **Informations sur les élections européennes 2014:**
www.elections2014.eu/fr/ et www.euractiv.fr/eu-elections-2014

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Puzzle des Subprimes», «KIKAFÉKO!» de la dette au Nord réalisé par CADTM <http://cadtm.org/Outils-pedagogiques>
- *L'Europe à ta portée*. Brochure Affaires étrangères, Bruxelles, Avril 2011.
- Jeux éducatifs sur l'Europe créés par Mouvement Européen - Accessible sur www.mouvement-europeen.be/index.php?option=com_k2&view=item&layout=item&id=122&Itemid=65&lang=fr#games
- Matériau pédagogique sur l'Europe à destination des enseignants (classement en fonction de l'âge): http://europa.eu/teachers-corner/index_fr.htm
- Vidéo pour «Comprendre le Pacte budgétaire en 12 minutes»: accessible sur www.cne-gnc.be/index.php?m=151&n=2141

DES ASSOCIATIONS

- **Les CAE:** les Comités Action Europe sont des initiatives regroupant des militants syndicaux, associatifs et des citoyens. Face à l'austérité, ils organisent des actions, des débats pour construire une résistance à l'adoption de lois européennes entraînant des répercussions catastrophiques pour les citoyens européens. <http://www.comitesactioneurope.net/>
- **L'Alter Summit** est un réseau qui regroupe près de 150 organisations syndicales, mouvements sociaux, ONG, réseaux universitaires et personnalités. Son objectif est de faire changer la politique européenne actuelle, de créer un rapport de force pour aboutir à une Europe démocratique, sociale, écologique et féministe. www.altersummit.eu/
- **La CES:** la Confédération européenne des syndicats représente 85 organisations syndicales dans 36 pays européens et 10 fédérations syndicales. Son objectif majeur est de «promouvoir le modèle social européen et d'œuvrer au développement d'une Europe unifiée de paix et de stabilité au sein de laquelle les travailleurs et leur famille peuvent pleinement profiter des droits humains et civils et de hauts niveaux de vie.» www.etuc.org/fr - www.etui.org/fr
- **Le CADTM:** Le Comité d'annulation de la dette du tiers-monde. www.cadtm.org/
- **Le réseau européen ATTAC:** Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens. www.attac.org/
- **L'AIM:** l'Association Internationale de la Mutualité pour l'accessibilité à des soins de santé pour tous par le biais de systèmes d'assurance maladie opérant selon des principes de solidarité et de non-lucrativité. www.aim-mutual.org/

Le dumping social

Egalité de droits, de rémunération et de traitement entre tous les actifs, quel que soit leur pays d'origine

PAR TOM DELEU,
CSC BÂTIMENT-INDUSTRIE & ENERGIE

DES TRAVAILLEURS DÉTACHÉS À TRAVERS L'EUROPE

En 2012, on comptabilisait environ 1,5 million de salariés sous statut de «travailleurs détachés» en Europe. Un travailleur est considéré comme détaché lorsque son employeur l'envoie remplir une mission temporaire dans un autre pays de l'Union européenne (UE). Cette pratique engendre notamment un dumping social et des pratiques abusives sur ces travailleurs. C'est pourquoi les syndicats d'Europe demandent que le Parlement européen vote «une vraie directive d'application dans le cadre du détachement des travailleurs en Europe!»¹.

En 1996, une directive européenne «détachement» était adoptée. Son but était de garantir des conditions de travail minimales pour les travailleurs

«détachés» et de contrer l'exploitation et la concurrence déloyale. Selon cette directive, ces travailleurs sont soumis obligatoirement aux règles minimales du pays où l'activité est exercée, telles qu'elles sont définies par la législation ou par les conventions collectives de travail. Cela concerne les règles relatives au temps de travail maximal et aux pauses minimales, au nombre minimal de jours de congé payés, aux barèmes salariaux minimaux, à la santé et à la sécurité et à l'égalité de traitement entre hommes et femmes.

Dans la pratique, la jurisprudence de la Cour européenne de Justice (CEJ) relative au droit de grève et à l'action collective (Arrêts Laval, Viking, Ruefert et Luxembourg) a eu un impact considérable sur la pratique du «détachement». Elle permet, facilement et de manière peu coûteuse, de mettre à mal les conditions salariales et de travail en Belgique et dans les autres Etats membres de l'UE. Toutes sortes de constructions (douteuses) sont développées: des entreprises fictives servent de boîtes aux lettres, des in-

termédiaires et des réseaux (semi-)mafieux recrutent des travailleurs à l'étranger,...

Dans le secteur belge de la construction, on assiste au retour en force des négriers qui s'organisent au niveau européen. Sous la pression de l'UE (notamment de la CEJ, de la Commission,...), les Etats membres ont dû supprimer ou déclarer nulles différentes mesures conservatoires nationales, sous prétexte qu'elles seraient «protectionnistes» et qu'elles «entraveraient la libre circulation des services». Il semblerait que le nouvel argument du lobby néolibéral soit à présent le «respect de la vie privée». On peut s'interroger: la vie privée de qui? Des entreprises frauduleuses?

Définir une approche ou lutter contre ce phénomène est devenu pratiquement impossible. De plus en plus d'entreprises belges engagent sur leurs chantiers des étrangers qui, souvent:

- travaillent 6 jours sur 7 à raison de 10 à 11 heures par jour (dimanche et jours fériés parfois compris);
- sont obligés de travailler comme de (faux) indépendants. Ils sont ainsi encore plus taillables et corvéables à merci!
- travaillent dans de moins bonnes conditions de sécurité. Par exemple, ils ne disposent pas de matériel de sécurité adapté ou ils doivent le payer de leur poche!
- ne parlent aucune des langues nationales et, dès lors, ne peuvent communiquer avec les autres travailleurs sur le chantier ou dans l'entreprise;
- dorment sur les chantiers, dans l'entreprise, des cahutes ou des campings. Ils ne perçoivent ni rémunération correcte (cf. inspection so-



ciale) ni de frais de logement. Les frais de transport et de repas sont déduits de leur salaire;

- sont engagés en remplacement de travailleurs belges. Leurs heures supplémentaires ne sont pas rémunérées et ils ne reçoivent aucune protection sociale;
- font l'objet de menaces physiques lorsqu'ils tentent de faire valoir leurs droits et sont renvoyés chez eux lorsqu'ils demandent de l'aide.

Selon les services belges d'inspection sociale, ces travailleurs «détachés» ne reçoivent ni salaire exact ni suppléments salariaux. Ils observent également une augmentation du nombre de faux indépendants. Face à cette situation, l'inspection est impuissante. Cette main-d'œuvre étrangère «détachée» est peu coûteuse et donc évince facilement la main-d'œuvre belge. Les secteurs particulièrement touchés par cette situation sont ceux de la construction, du transport et de l'industrie de la viande. En 4 ans, le nombre de travailleurs «détachés» occupés dans le cadre du secteur de la construction représente déjà plus de 10 % du nombre total de travailleurs, soit 20.000 équivalents temps plein. Depuis 2007, le nombre de détachements déclarés a plus que doublé. Récemment, il a augmenté de 150% pour les indépendants. De plus, ce phénomène fait tache d'huile dans d'autres secteurs industriels, les entreprises faisant de plus en plus appel à ces travailleurs indépendants «détachés».

Compte tenu de l'ampleur et de la gravité de ce problème, une approche ferme et une législation européenne en béton seraient nécessaires. Malheureusement, l'argument du marché interne et de la libre circulation des services supplante celui du respect des droits sociaux, des conditions salariales et du travail décent. Les mesures protectrices nationales subissent d'incessantes attaques. Elles sont même qualifiées de «protectionnistes» et d'«entraves à la libre circulation». On est loin de l'adoption d'une législation européenne sans faille.

Au contraire, la Commission européenne a fait des propositions relatives à la directive de détachement qui compliqueront, notamment, la tâche des services d'inspection. Ce contexte génère de nombreuses frustrations et inquiétudes chez les travailleurs.

Avec la Confédération Européenne des Syndicats (CES), les fédérations syndicales européennes (FETTB, EFFAT, ETF,...) se sont mobilisées pour faire entendre leur voix. Le 23 janvier 2013, 4.000 travailleurs venus de toute l'Europe manifestaient dans les rues de Bruxelles pour faire entendre leur voix. Le 15 octobre dernier, une nouvelle action syndicale ciblée s'est déroulée à Luxembourg où étaient réunis les Ministres européens de l'Emploi. Cela a permis de bloquer provisoirement les propositions sur la table. Le combat continue car il faut des solutions durables pour l'ensemble des travailleurs, ce qui inclut les conditions suivantes:

- l'application des règles du pays d'accueil, souvent plus favorables. Le faux détachement équivaut ainsi à un abus;



© REPORTAGE PHOTO & 78

- l'introduction d'un système Limosa européen (à l'instar du système belge)²;
- une augmentation et une amélioration des contrôles ainsi qu'une meilleure coordination européenne de ces contrôles;
- une lutte contre la fraude transfrontalière pour mettre fin aux agissements des négriers européens;
- l'instauration d'une carte d'identité sociale et d'un badge qui facilite le contrôle des données;
- une base de données qui permet de vérifier si les sous-traitants, les entreprises de services sont véritablement de bonne foi;
- la mise en place de réelles sanctions dissuasives pour les récidivistes³.

Un protocole de progrès social pour l'Union européenne a été établi qui donne les grandes lignes de cette proposition. ■

PLUS D'INFORMATIONS: WWW.ETUC.ORG/R/855



© REPORTAGE PHOTO & 78

1. http://csc-batiment-industrie-energie.csc-enligne.be/Images/Communiqu%C3%A9%20SCBIE%2020131016-%20Nous%20revendiquons%20une%20vraie%20directive%20d%27application_tcm34-301692.pdf
2. Le système Limosa est un projet mis en place par la Banque carrefour de la Sécurité sociale belge, qui a pour objectif de collecter et de coordonner toutes les informations concernant le travail des ressortissants étrangers relevant de la Sécurité sociale, tant au niveau des travailleurs que des employeurs, et indépendamment du statut.
3. http://csc-batiment-industrie-energie.csc-enligne.be/Images/Communiqu%C3%A9%20SCBIE%2020131016-%20Nous%20revendiquons%20une%20vraie%20directive%20d%27application_tcm34-301692.pdf



Pour une renaissance industrielle européenne

PAR GUIDO NELISSEN,
ACV-CSC METEA

Entre 2008 et 2012, pas moins de 54 876 emplois sont passés à la trappe dans l'industrie manufacturière belge dont 43 289 en Flandre et 12 767 en Wallonie. Pour la première moitié de cette année, les estimations les plus récentes de la Sécurité sociale parlent d'une perte de 7.830 emplois industriels supplémentaires. Les licenciements massifs chez Bekaert, Arcelor-Mittal, Caterpillar, Ford et ses fournisseurs interpellent l'opinion publique, à juste titre, à propos de l'avenir industriel de la Belgique.

A l'échelle de l'UE, la suppression de 3 millions de postes industriels et le «double dip» dans lequel l'économie européenne est actuellement plongée, ne feront que détricoter davantage le tissu industriel européen.

L'industrie est pourtant un secteur d'activité économiquement indispensable. Elle permet, en effet, de réaliser des progrès technologiques, de trouver des solutions aux nombreux problèmes sociétaux et de garantir l'équilibre de la balance commerciale. Quant à l'augmentation de la productivité, elle contribue à une hausse de la croissance et du bien-être. Dans ce contexte, l'Europe s'est fixé un nouvel objectif qui vise à augmenter de 16 à

20% la part de l'industrie dans la valeur ajoutée. La CSC Metea¹ s'en réjouit mais remarque que les mesures à prendre pour atteindre cet objectif sont toutefois assez vagues. La Commission européenne a indiscutablement redécouvert la politique industrielle, l'a renforcée et l'a orientée vers les défis structurels auxquels nous sommes confrontés actuellement. Cependant, compte tenu de la gravité de la crise dans l'industrie, bon nombre d'autres mesures sont nécessaires. On peut pointer quelques points d'ancrage nécessaires au renforcement de la politique industrielle européenne:

1. Parier sur la reprise économique

Il convient de s'atteler à l'élaboration d'un New Deal européen financé par le biais de «project bonds»², d'introduire un impôt européen sur la fortune, de mettre à profit les marges politiques qui existent dans les Etats membres les moins touchés, de mutualiser la dette européenne en introduisant des euro-obligations et d'utiliser les recettes générées par une taxe sur les transactions financières. En outre, aucune politique industrielle active ne pourra réussir si elle n'est pas ancrée dans une politique stimulant l'environnement économique.

2. Soutenir l'évolution vers une économie bas carbone

C'est probablement le défi majeur de la «Troisième révolution industrielle». Cette évolution suppose de poursuivre le développement de l'instrumentaire politique en faveur d'une production et d'une consommation durables (en poursuivant l'internalisation des coûts

environnementaux extérieurs, par la réglementation, les standards, l'éco-design de produits, les matières premières renouvelables, des cycles écologiques fermés dans les entreprises et les secteurs).

3. Rechercher des synergies entre politique industrielle et politique environnementale, intégrer les objectifs de développement durable et les défis environnementaux dans la politique industrielle et les convertir en opportunités économiques.

4. Développer et soutenir des nouveaux éco-secteurs

Continuer à augmenter la part des énergies renouvelables ou améliorer l'efficacité énergétique (par exemple, dans les bâtiments). La révolution industrielle durable offre de nombreuses possibilités d'emplois: les soins de santé, le traitement et le recyclage des déchets, les réseaux intelligents, l'efficacité des ressources. En outre, il s'agit ici d'investissements qui s'auto-remboursent via les économies de combustibles fossiles qui sont permises.

5. Renforcement des systèmes européens d'innovation

Pierres angulaires de la politique industrielle, l'innovation et la R&D constituent le principal instrument d'ancrage des entreprises. L'innovation doit être comprise dans son acception la plus large, elle englobe donc aussi l'organisation du travail et de l'entreprise ou le développement des compétences des travailleurs. Les différents systèmes nationaux d'innovation sont certainement encore très hétéroclites et beaucoup reste à faire pour développer les réseaux d'innovation entre les entreprises et les instituts de recherche.

6. Revitalisation des secteurs économiques traditionnels

Ce serait une erreur d'axer uniquement la politique sur les technologies de pointe. Les secteurs traditionnels peuvent, eux aussi, se montrer très innovants. A titre d'exemple, 30% des types d'acier connus aujourd'hui n'exis-

taient pas il y a 10 ans. Il n'y a pas lieu d'abandonner ces secteurs mais plutôt d'affiner continuellement leur potentiel d'innovation.

7. Investissement dans les technologies de demain

Plusieurs nouvelles technologies de pointe, comme les biotechnologies (tant industrielles que médicales et alimentaires), la nanoélectronique, les nouveaux matériaux et la photonique modifieront profondément le paysage industriel. Elles ont également un impact sociétal considérable et peuvent contribuer, d'une façon non négligeable, à la réalisation des objectifs de développement durable. Pour le moment, l'avance dont bénéficie l'Europe en matière de R&D et de brevets ne se traduit toutefois pas suffisamment par la mise en place de nouveaux produits et services. Le nombre d'exemples de produits développés en Europe mais fabriqués ailleurs est impressionnant: DVD, TV, semi-conducteurs, jeux inter-

actifs, batteries lithium-ion, éclairage LED, GSM. Dès lors, il faut non seulement soutenir la R&D mais aussi axer la politique sur la création d'un encadrement adéquat permettant de réussir l'introduction de nouveaux produits sur le marché.

8. Maximisation du potentiel socio-économique des technologies de l'information

Ces technologies devraient jouer un rôle important dans toute stratégie de transformation industrielle. La «stratégie numérique» de la Commissaire Kroes prévoit environ 3,8 millions de nouveaux emplois dans les services numériques, la construction et la gestion des réseaux à large bande, la gestion des flux d'information, la réduction de la fracture numérique pour les 30% d'Européens qui n'utilisent jamais Internet, l'amélioration de la gestion de l'énergie, l'infrastructure publique douce (e-government, e-health, e-learning), le progrès de la médecine,...

9. Renforcement de la dimension sociale de la politique industrielle

Anticipation des restructurations, formation permanente, activation, insti-

tutionnalisation plus importante de la responsabilité sociale des entreprises sont ici les maîtres mots.

10. Soutenir la dimension de l'entreprise de développement durable

Les entreprises sont la clé d'une transformation durable de l'industrie. Elles devraient donc être encouragées à l'inclusion de la responsabilité sociale et environnementale tout au long de la chaîne d'approvisionnement (y compris les sous-traitants) à laquelle ils appartiennent.

«Une industrie européenne plus forte pour la croissance et la relance», tel est l'intitulé de la dernière communication européenne sur la politique industrielle. Une telle démarche doit être pleinement soutenue, même s'il faut à présent la concrétiser (au sens propre comme au sens figuré). ■

1. Voir à ce propos <http://acv-csc-metea.csc-ligne.be/>

2. Pour en savoir plus sur les eurobonds, voir l'article «'Eurobonds', 'project bonds' qu'est-ce que c'est?», dans *Le Monde*, 23 mai 2012 accessible sur www.lemonde.fr/economie/article/2012/05/23/eurobonds-project-bonds-lexique-du-sommet_1705735_3234.html

Pour une pleine reconnaissance des services publics en Europe: le cas de l'eau

12

PAR JEAN-PAUL DEVOS,
CSC-SERVICES PUBLICS

«L'EAU EST UN DROIT HUMAIN!»

est la première Initiative citoyenne européenne (ICE) complètement opérationnelle lancée en 2012 par la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics (EPSU) et par une large coalition d'organisations de la société civile européenne. Depuis lors, cette initiative a collecté 1,8 million de signatures au sein des différents pays de l'UE.

Les organisateurs de cette ICE ont interpellé la Commission européenne et ont revendiqué une législation qui reconnaisse le droit à l'eau et à l'assainissement comme un droit humain au sens donné par les Nations Unies, et qui promeuve la fourniture d'eau et l'assainissement en tant que services publics essentiels pour tous.

Le droit européen devrait exiger des gouvernements qu'ils garantissent et fournissent à tous les citoyens l'assainissement et de l'eau saine et potable en suffisance. Les mesures d'austérité renforcent les risques de privatisation et de commercialisation des services

publics. A titre d'exemple, la Troïka a demandé aux gouvernements portugais et grec de privatiser l'eau. Pourtant, la remunicipalisation de l'eau permet de réduire aussi les factures des citoyens. Lors de l'entrevue du 21 février avec la EPSU, le Commissaire Barnier a assuré que la directive «concession» ne visait pas à faciliter la commercialisation de l'eau. La révision des directives européennes relatives aux marchés publics doit permettre d'améliorer le cadre actuel de l'intégration des critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics, en particulier, les critères sociaux. ■

Pétition et l'explication détaillée de ce qu'est une ICE:

www.right2water.eu/fr

www.right2water.eu/fr/node/45

Une alimentation plus saine, plus respectueuse de l'homme et de notre planète: est-ce possible?

PAR ELODIE VANMECHELEN,
ANIMATRICE AU CIEP VERVIERS

Suite aux scandales de la grippe aviaire, de la vache folle, de la viande de cheval dans les lachagnes etc., nous ne savons plus trop bien ce que nous mangeons. C'est pourquoi il est primordial de questionner notre modèle alimentaire actuel. En tant que mouvement d'éducation permanente, le CIEP est un acteur incontournable pour sensibiliser les citoyens sur les différents impacts sanitaires, sociaux, économiques et environnementaux liés à notre consommation. Au CIEP Verviers, une nouvelle formation «De la fourche à la fourchette: qu'y a-t-il dans notre assiette?»¹ est proposée, pour interpeller les citoyens sur leur rôle en tant que consommateur au sein d'une chaîne de production de plus en plus globalisée. La politique agricole commune (PAC)² vient d'être réformée en juin 2013 par la CE. En outre, l'agriculture, indispensable pour notre sécurité alimentaire, continue à générer des inégalités entre les grands et les petits agriculteurs chez nous mais aussi au niveau mondial entre les producteurs du Nord et les paysans au Sud³.

DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE: QU'Y A-T-IL DANS NOTRE ASSIETTE?

Cette formation vise principalement à développer l'esprit critique des citoyens à partir des modes de consommation. Plus concrètement, l'agricul-

ture tant au Nord qu'au Sud fait l'objet de réflexions et de critiques collectives au travers de différentes thématiques: le droit à l'alimentation, les modèles agricoles existants, la publicité, l'agrobusiness du Fast-Food, la Politique Agricole Commune (PAC).

Autrement dit, il s'agit d'élaborer ensemble des solutions face à ces problématiques qui nous concernent. Pour démontrer l'existence d'alternatives sociales et environnementales possibles, une visite pédagogique de *Croc 'Espace* est proposée. Le projet social de cette Entreprise de Formation par le Travail (EFT); active dans l'HoReCa, est de réinsérer professionnellement des adultes demandeurs d'emploi en tant que commis de salle ou manœuvres de cuisine. *Croc 'Espace* est aussi un restaurant pédagogique dont les produits proposés aux clients sont biologiques et issus des circuits courts⁴.

Cette formation est proposée principalement aux personnes venant des

milieux populaires comme les bénéficiaires des ASBL, des EFT, des CPAS, des régies de quartiers ou encore aux groupes de militants du Mouvement ouvrier.

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette formation consiste en une pédagogie active qui encourage la participation des publics, dans une approche prônant l'éducation permanente. L'animateur s'adapte aux participants dans une perspective de co-construction des savoirs. Cette méthodologie favorise la dynamique de groupe dans la mesure où les participants doivent devenir acteurs de celle-ci. Autrement dit, il s'agit d'un réel échange enrichissant tant pour le public que pour l'animateur (cela ne va pas uniquement dans le sens formateur-participants). Par exemple, avec un public multiculturel, il est aisé d'apprendre mutuellement sur les différentes façons de cultiver en Belgique, en Europe de l'Est ou encore en Afrique de l'Ouest, du Nord!



© REPORTAGE PHOTO & 78



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR L'ANIMATEUR

Grâce à leurs nombreuses publicités, les multinationales agro-alimentaires⁵ vendent des produits transformés bon marché, originaires de l'agriculture ou de l'élevage industriels. Leurs modes de production nécessitent l'usage de technologies polluantes et de techniques intensives et chimiques néfastes pour la santé publique, l'environnement et le climat. Dans ce modèle, les producteurs locaux, tant au Nord qu'au Sud, et les consommateurs sont les principaux perdants! Le défi majeur pour l'animateur est de conscientiser un public populaire sur les bienfaits d'une agriculture locale et biologique qui n'est financièrement pas toujours accessible à tous... Or, pour ce public, manger sainement tout en respectant l'homme et l'environnement n'est pas leur priorité, faute de moyens financiers.

MOBILISONS-NOUS POUR DÉFENDRE NOTRE AGRICULTURE LOCALE ET SAINE!

Dans une perspective d'éducation permanente, l'animateur encourage les participants à trouver eux-mêmes des alternatives individuelles et/ou collectives face aux disparités et aux impacts de la production alimentaire réalisée à l'échelon mondial. In fine, son objectif est que les participants s'approprient des outils pour agir individuellement et surtout collectivement.

Si les citoyens agissent chacun à leur niveau, c'est déjà très positif pour l'avenir des producteurs, de la planète et la santé publique. Par exemple, la consommation de produits locaux issus de l'agriculture biologique et locale permet de soutenir, économiquement les agriculteurs de notre région et de protéger notre santé contre les méfaits des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) et d'autres substances chimiques (pesticides, engrais,..). Etant donné que certains aliments sont produits sous un climat tropical, manger exclusivement local n'est pas toujours réalisable. Alors, le mieux est de privilégier les denrées produites et commercialisées de ma-

nière équitable (par exemple, celles qui ont le label Fairtrade «Max Havelaar»!)

Face aux hommes politiques et aux lobbystes de l'agro-alimentaire, les actions citoyennes ont un pouvoir très faible. Le contexte est caractérisé par l'accapement des terres au Sud par les multinationales, les spéculations financières sur l'alimentaire et les terres, ainsi que par la domination du marché agricole de libre échange des pays du Nord sur les marchés du Sud.

La puissance européenne au niveau commercial peut être illustrée par cet exemple. La PAC exerce une concurrence déloyale des produits européens subventionnés exportés sur les marchés locaux africains. Une des conséquences de cette situation est le paradoxe de la faim: les paysans du Sud qui produisent la majorité des denrées alimentaires souffrent le plus de la faim... Alors qu'en Europe, 40% de notre alimentation sont gaspillés par les ménages et la grande distribution⁶, des problèmes d'obésité touchent de plus en plus la population pauvre. La récente réforme de la PAC ne semble pas respecter les politiques de développement du Sud. De plus, les agriculteurs belges ayant connu la crise de 2008⁷ ne sont pas suffisamment soutenus par cette nouvelle politique. En tant que citoyens, nous avons notre mot à dire face aux décisions politiques prises dans le secteur agricole aux niveaux européen et belge. En plus de voter aux élections européennes, fédérales et régionales en mai 2014, nous pouvons défendre le droit à l'alimentation pour tous et promouvoir la souveraineté alimentaire⁸.

Collectivement, des initiatives collectives citoyennes se mettent en place

POUR APPROFONDIR LA THÉMATIQUE

Dans le cadre de sa campagne relative au Droit à l'alimentation, le Centre National de Coopération au Développement (CNCD) a réalisé une mallette pédagogique composée de différents outils ludiques et participatifs pour un public âgé de minimum 15 ans. (www.cncd.be/Mallette-pedagogique-Droit-a-l)

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR
CROC 'ESPACE-EFT SITUÉ À VERVERS:

WWW.CROCESPACE.BE/INDEX.HTML

pour contrecarrer le système industriel dominé par les multinationales de l'agro-alimentaire. Afin de favoriser l'accès à une alimentation saine et locale pour toutes les couches sociales, il est essentiel d'intégrer les personnes précarisées au processus de changement social. En effet, en impliquant directement les personnes, quelle que soit leur situation socio-économique, leur origine, leur religion ou leur culture, au sein de potagers communautaires ou encore dans les Groupes d'Achat Commun (GAC), nous leur permettons concrètement de devenir acteurs d'une société plus juste, plus solidaire et plus durable. ■

1. A l'origine, cette formation a été créée dans le cadre d'un Plan Marshall 2. Vert initié par Croc'Espace. Elle a donc été proposée aux stagiaires de l'EFT.
2. La PAC est applicable à partir de janvier 2014 sauf certains éléments prévus pour 2015.
3. Pour en savoir davantage: «Politique Agricole Commune à l'horizon 20120: démêlons les propositions pour mieux débattre des pistes de réformes!», dossier de presse diffusé par le groupe PAC 2013, le 27 février 2013. Accessible sur www.agriculture-durable.org/wp-content/uploads/2012/03/DP-d%C3%A9m%C3%A9lons-la-PAC-27022012.pdf
4. Circuits dans lesquels il y a au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.
5. Les chaînes de fast-food américaines en sont un bel exemple. Leurs publicités mettent l'accent sur les produits de grande taille qui sont meilleur marché que les autres. Cette politique a des conséquences sur la santé publique (surpoids, diabète, obésité etc.).
6. *Politique Agricole Commune à l'horizon 20120 op. cit.*
7. Notamment celle qui a touché le secteur laitier à cause de la surproduction du lait qui, elle-même, a trouvé son origine au sein de la PAC.
8. Cette dernière implique la défense de politiques agricoles et alimentaires justes et adaptées au contexte social et culturel de notre pays. (définition reprise du Guide pour l'animateur prévu dans le cadre de la mallette pédagogique portant sur le Droit à l'alimentation).



© REPORTAGE PHOTO & 78



A la recherche du «milieu populaire»

PAR FLORENCE MOUSSIAUX,
PERMANENTE CIEP COMMUNAUTAIRE

Le 22 octobre dernier, les Equipes populaires invitaient à réfléchir autour de la notion de «milieux populaires» dans le cadre d'une journée d'étude. A cette occasion, l'étude réalisée sur le sujet a été exposée¹. Les milieux populaires représentent les publics prioritaires avec lesquels nous menons nos actions d'éducation permanente. Qui sont-ils aujourd'hui? Suite aux interventions et débats de cette journée, il nous semblait tout à fait pertinent de se pencher sur ce milieu populaire et partager nos questionnements. En effet, nous constatons que ce n'est certainement pas la promesse du capitalisme de faire une grande classe moyenne qui a fait disparaître la figure emblématique de l'ouvrier des 30 glorieuses. Loin de là, le capitalisme a creusé les écarts et relégué aux marges une partie de plus en plus importante d'entre nous.

VOUS AVEZ DIT «MILIEUX POPULAIRES»?

Différentes hypothèses peuvent être développées par rapport à la «disparition» aujourd'hui des milieux populaires. Trois peuvent être tout particulièrement pointées:

- Ne plus parler de milieux populaires, les exclut du champ de la pensée et du débat;
- L'amélioration des conditions de vie d'une large tranche de la population avant les années 80 a réduit l'écart

entre les classes sociales et a brouillé les frontières identitaires de classes liées notamment à la consommation;

- Par la valorisation de l'autonomie et de la négociation interindividuelle, le monde patronal et la sphère politique ont nié l'existence des classes en vue de refouler les conflits d'intérêt collectif.

Pour Franck Lepage², le terme «exploité» est embêtant parce qu'il permet de penser la situation de la personne non pas comme un état mais comme le résultat d'un processus qui s'appelle "l'exploitation". Si ce type-là est exploité, c'est donc qu'il y a un exploitateur quelque part! Quand vous le nommez «exploité», vous le pensez comme un exploité et vous cherchez tout de suite l'exploiteur. "Quel est le salaud qui exploite ce type, que je lui casse la figure!" (...) Le pouvoir nous a fait comprendre, que ça serait bien, dorénavant, d'appeler ces gens-là des "défavorisés".

La «moyennisation» de la société issue de la progression du pouvoir d'achat dans la seconde moitié du XX^e siècle et le matraquage incessant de la publicité font oublier que la difficulté à joindre les deux bouts existe et met une partie de la population à l'écart. On ne parle ni d'eux, ni de leurs modes de vie. Mais si notre regard change à cause du capitalisme actionnarial, la précarisation revient et les inégalités perdurent et se renforcent.

Dans les entreprises, les modes de management sont axés sur l'individualisation des tâches et des évaluations au détriment de la vie des équipes. Les personnes se rencontrent moins car leurs horaires sont flexibles et irréguliers, ce qui réduit les opportunités de

se réunir et de construire une identité collective... et, par là, affaiblit la conscience de classe et d'action.

UNE RÉALITÉ AUX MILLE VISAGES

Les sociologues s'entendent sur la diversité des milieux populaires. Robert Castel a démontré que ce que l'on appelait auparavant «classe ouvrière», supposée homogène et jouissant d'une identité forte, s'est fractionnée³. Au modèle de la pyramide, il a substitué un ensemble de cercles concentriques. Au centre, on retrouve les travailleurs qu'il nomme «intégrés» qui bénéficient d'un emploi stable et durable. Ensuite, dans un second cercle se retrouvent les travailleurs dits «vulnérables» ou «précaires»: ils vont et viennent dans l'emploi, subissent l'insécurité, la domination. Vient en périphérie, la frange des «relégués» ou des «désaffiliés» qui catégorise les personnes qui n'accèdent plus à l'emploi, ceux dont les réseaux de relations sociales se sont délités et qui subissent l'exclusion.



Pour le sociologue Olivier Schwartz, il est difficile de décrire un groupe qui, d'un côté, est victime d'une certaine dépossession culturelle et, de l'autre, enclin à l'assimilation culturelle⁴. Il a cependant déterminé trois caractéristiques de la classe populaire:

- L'étroitesse de ses ressources économiques qui est moins restrictive que la notion de «précarité». En effet, certains milieux populaires bénéficient d'une relative sécurité économique, même si, pour eux, la vulnérabilité constitue un risque latent.
- La condition dominée peut donc se traduire par le manque de res-



sources mais aussi par l'assignation à des statuts bas et subordonnés, qui affecte même les strates qui ne sont pas trop démunies économiquement et qui se définit par la subalternité dans la division du travail et dans les rapports politiques et sociaux. En ce qui concerne le statut professionnel, on peut également apporter l'éclairage de Robert Castel qui, avec la notion de «précarariat», attire notre attention sur les formes de sous-statuts, d'emplois atypiques qui se normalisent et constituent d'importantes attaques contre la protection sociale et les droits des travailleurs, notamment avec les contrats à durée déterminée, le temps partiel contraint, l'intérim, les stages et les contrats aidés (par exemple, les diminutions temporaires des charges sociales qui induisent un large turn-over). Licenciements, flexibilité sans sécurité, déconstruction des statuts... sont autant d'obstacles sur la route du travailleur faible. François Schreuer cite Marco Revelli pour qui cette évolution se traduit notamment par la multiplication de conflits horizontaux qui opposent des acteurs qui devraient normalement être des alliés⁵.

- L'éloignement par rapport au «capital culturel» se caractérise par une transmission du savoir de manière orale plutôt que par l'écrit. Les savoir-faire s'apprennent alors par la pratique, l'imitation et la répétition, beaucoup plus que par le discours et l'explication. Cet éloignement par rapport à l'écrit et aux divers instruments symboliques dominants rend l'acquisition de ces compétences très problématique pour beaucoup d'enfants car leur univers culturel repose sur un autre type de rapport au langage, qui n'est pas considéré comme dominant. Comme l'a fait Jacques Rancière également, Bernard Lahire relativise cependant cette analyse en mettant en évidence l'existence de pratiques de lecture et d'écriture tout à fait consistantes chez certaines personnes des milieux populaires⁶, notamment chez les femmes qui lisent plus que leur compagnon. Oli-

vier Schwartz rappelle, en outre, que le manque de certaines compétences décisives de la culture dominante n'est pas un signe de pauvreté culturelle. Les modes de vie populaires disposent de savoirs spécifiques, qui sont souvent exclus de la culture scolaire.

UNE CULTURE DE LA PEUR

Bien que nous vivions dans une société où la solidarité et l'universalité fondent la Sécurité sociale, les discours ambiants, ainsi que les divers plans de contrôle et d'activation rendent responsable de son malheur la personne démunie.

Selon Luca Ciccia, la mise à l'écart des plus faibles, notamment par les discours «responsabilisateurs», repose toujours sur *«la même logique, même si la chronologie des étapes n'est pas toujours identique. Etape 1: isoler un groupe de la majorité. Etape 2: le stigmatiser. Etape 3: prendre des mesures de prévention et de «traitement». Etape 4: informer sur le coût pour la collectivité de la prise en charge des problèmes posés par ce «groupe». Etape 5: poser le «débat» de cette prise en charge sur base du principe de «responsabilité» et de soutenabilité de la solidarité. Etape 6: isoler un autre groupe de la majorité...»*⁷

Si le discours politico-économique dominant encourage l'activation des sans-emploi et, par la même occasion, sa culpabilisation, une autre analyse -moins souvent entendue- évoque un taux de chômage «utile». Ce taux de chômage entretenu, appelé NAIRU⁸, dresse les personnes les unes contre les autres et renforce le sentiment que certains sont «IN» et d'autres «OUT». Pourtant, les discours renforcent toujours la culpabilisation des chômeurs supposés responsables de leur situation, présentés comme des profiteurs ou des fraudeurs⁹. Ces représentations soutiennent une vision compétitive de la société et favorisent la baisse des salaires ainsi que la dérèglementation et la précarisation du travail.

A LA RENCONTRE DU MILIEU POPULAIRE

L'éducation permanente part du principe que toute personne qui fait partie de la société, quels que soient son niveau de vie, ses origines culturelles, ses moyens d'existence, doit pouvoir exercer sa citoyenneté et

faire valoir ses droits. Le décret Education permanente de 2003 invite les associations à travailler préférentiellement avec les milieux populaires. Les méthodes d'action collective incitent à faire des alliances et à faire mouvement vers une société plus solidaire. Christian Maurel nous rappelle les trois étapes essentielles de l'éducation populaire: la conscientisation, l'émancipation et l'augmentation de la puissance d'agir¹⁰.

La conscientisation est une première phase de mise en lumière qui invite et aide à «lire la réalité sociale», à comprendre sa situation dans le monde, à identifier la place que l'on y occupe, et celle que l'on pourrait ou devrait y occuper. Elle permet aussi de réaliser que d'autres vivent les mêmes difficultés. Reconnaître le lien qui unit une frange de la population, recréer une conscience de groupe et une parole commune, c'est recréer les conditions d'une force collective.

L'émancipation qui consiste à «sortir, aussi modestement que cela soit (une première prise de parole dans un groupe pour celui qui ne s'est pas encore autorisé à parler...) de la place qui nous est assignée par les rapports sociaux, le genre, le handicap, les accidents de la vie ou, quelques fois, notre culture d'appartenance»¹¹. Que cette dimension prenne des formes très modestes ou plus spectaculaires.

L'augmentation de notre puissance d'agir consiste à passer du «pouvoir sur», que l'on impose ou que l'on subit au «pouvoir de» dire ou faire ce qui nous paraissait impossible ou interdit. Elle nous porte en avant, de la résignation à la mobilisation.

Pour Christian Maurel, il ne suffit absolument pas de «faire du lien social» et encore moins d'encourager le consensus et la paix sociale. Pour passer des transformations de société à la transformation sociale et politique, il faut impérativement «faire conflit» en réveillant les contradictions dissimulées et coopérer pour «fertiliser les désaccords». Il se réfère au philosophe Paul Ricoeur pour qui «est démocratique une société qui se reconnaît divisée c'est-à-dire traversée de contradictions, mais qui donne à chacun et à parts égales, le droit et la possibilité de s'exprimer sur ses contradictions, de les analyser, d'en délibérer en vue de les arbitrer»¹². Maurel propose alors de transférer à la citoyenneté univer-



selle ce que l'on expérimente et apprend au travers d'actions d'éducation populaire. Il nous invite alors à considérer que «la démocratie, loin de se limiter à un régime particulier et à un mode de gouvernement parmi d'autres, doit être pensée comme l'engagement d'individus devenus des sujets politiques [des singularités agissantes] venant déborder, subvertir et transformer les logiques sociales et place»¹³. Pour cela, il faut partir de ce qui affecte les gens et co-construire ensemble pour leur permettre, individuellement et collectivement, de construire du droit, de l'intérêt général et de l'action publique. Car le droit n'est ni une matière morte ni un secteur figé. Il se vit et se construit avec les gens. Il faut renforcer l'imaginaire que l'on peut créer du droit et passer à l'action au lieu d'attendre que la mise en place des projets par les politiques. Multiplier les initiatives de dépassement de la règle et redonner un sens à l'action politique via des projets crédibles permet de susciter ce changement. Pour cela, nous devons garder à l'esprit qu'il n'y a pas un mais des milieux populaires à coaliser. Agir au sein d'une plate-forme telle que le MOC nous permet d'éviter la segmentarisation en suscitant le rapprochement de structures qui travaillent avec les chômeurs, les aînés, les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes d'origine étrangère... pour sceller des coalitions fortes. Nous devrions aussi, probablement, penser à créer des liens entre les publics «alternatifs» et les personnes défavorisées pour qui la simplicité est une contrainte. Enfin, il est utile de nous demander quels outils nous devons développer

pour que le monde populaire s'appuie sur nos organisations et de constater qu'il est nécessaire de diversifier nos approches en termes de moyens d'expression et de communication (rapport à l'écrit, par exemple). En tant que mouvement de gauche, nous voulons construire une autre société qui donne un visage, une place et une voix aux personnes qui en sont actuellement exclues. Dans un monde qui confond consommer et exister, chômeurs, familles monoparentales, allocataires sociaux, personnes âgées, jeunes sans qualification et bien d'autres encore, sont relégués au rang des inutiles, des surnuméraires qui «content» à la collectivité sans participer au grand marché qui permettrait, soi-disant, l'avènement d'une croissance bénéfique et équitable. Le modèle actuel isole, stigmatise, rend les personnes qu'il exclut responsables de cette situation tout en faisant croire aux autres que c'est à leurs dépens. Ce qui délite les solidarités, renforce le chacun pour soi et la concurrence entre les personnes. Pour renverser ce modèle, un collectif doit être reconstruit qui soit capable de porter une vision politique et de mener des actions de transformation profonde. A la veille des élections, il est important de rappeler aux plus fragilisés d'entre nous que le changement est possible avec eux et le rendre possible est une arme contre l'abstentionnisme qui conquiert les milieux populaires ■

1. Voir l'étude parue dans la collection «Points de repères» en décembre 2012. VANDERBORGH, M., *Vous avez dit «Milieux populaires»? Entre position sociale commune et éclatement des réalités*, Namur, Equipes populaires, décembre 2012 (Collection «Points de repères» n°40). Disponible sur www.equipespopulaires.be/spip.php?article2032
2. LEPAGE, Fr., *L'Education Populaire, monsieur, ils n'en ont pas voulu!*, Scop LE PAVE, Rennes. Texte et vidéo: www.scoplepave.org/education-populaire-monsieur-ils-n-en-ont-pas
3. CASTEL, R., *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.
4. SCHWARTZ, O., «Peut-on parler des classes populaires?», dans *La Vie des idées*, 13 septembre 2011 (www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html)
- GRELET, St., JOBARD F. et POTTE-BONNEVILLE M., «Haut, bas, fragile: sociologies du populaire, entretien avec Annie Collovald & Olivier Schwartz», dans *Vacarme*, n°37, automne 2006 (www.vacarme.org/article1118.html)
5. SCHREUER, Fr., «Qu'est-ce que le précarat?», dans *La revue POLITIQUE*, n°46, Octobre 2006. <http://politique.eu.org/spip.php?article333>
6. LAHIRE, B., *La raison des plus faibles: rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieux populaires*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1999.
7. CICCIA, L., «Chômeurs, fumeurs, obèses... A qui le tour?», dans *Les blogs de Politique, revue des débats*, 15.02.2012. <http://blogs.politique.eu.org/Chomeurs-fumeurs-obeses-A-qui-le>
8. NAIRU (Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment). Voir CICCIA, L., «Le NAIRU en Belgique: 13 % de chômage utile! Le Bureau du Plan veut activer les plus de 50 ans!», dans *Le journal du Collectif Solidarité Contre l'Exclusion*, n° 58, avril-juin 2007 (www.asbl-csce.be/journal/JourColl58.pdf)
9. Voir, à ce propos, la campagne des Equipes populaires «Tous des glandeurs!?» (www.equipespopulaires.be)
10. MAUREL, Ch., *Education populaire et puissance d'agir*, Paris, L'Harmattan, 2010 (Coll. Le travail du social).
11. MAUREL, Ch., *Pratiques associatives et éducation populaire, Offre Civile de Réflexion*, octobre 2012 (Disponible sur www.mille-et-une-vagues.org/ocr/spip.php?article1053)
12. RICOEUR Paul, cité par Maurel Ch., *ibid.*, p. 224
13. MAUREL, Ch., *Pratiques associatives*, op. cit.

Donnez à vos vœux la couleur de la solidarité

A l'aube des fêtes de fin d'année, Solidarité Mondiale, l'ONG du MOC, vous propose des cartes de vœux originales et solidaires, messenger idéal de l'énergie positive et des bonnes ondes que vous souhaitez transmettre autour de vous pour 2014! Un set comprend 5 cartes différentes et est vendu pour seulement 5,00€, enveloppes comprises. Pour chaque carte commandée, 0,70€ sont reversés aux organisations partenaires de Solidarité Mondiale. Ainsi, tout en souhaitant vos meilleurs vœux à votre famille, vos amis, vos collègues, etc. vous apportez aussi un soutien financier à des gens qui peuvent faire la différence dans le Sud! ■

POUR LES COMMANDES: SOLIDARITÉ MONDIALE CHAUSSÉE DE HAECHT, 579 - 1030 BRUXELLES - TÉL.: 02/246.38.81
COURRIEL: SOLIDARITE.MONDIALE@SOLMOND.BE - WWW.SOLMOND.BE





«Les mouvements sociaux, clé du changement»: lancement de la campagne de Solidarité Mondiale!



campagne: vous avez un pouvoir, ne le sous-estimez pas!
Vous aussi, devenez un maillon important de cette campagne: participez à **notre journée de lancement du 13 février** prochain.

Au programme:

débats, ateliers, présentation des outils de communication et de mobilisation...

PLUS D'INFOS PRATIQUES ET LE PROGRAMME DE CETTE JOURNÉE: WWW.SOLMOND.BE

La FOPES: un master universitaire pour adultes, près de chez vous.

Se former tout en travaillant, c'est possible. C'est le pari que rencontre la FOPES, depuis près de 40 ans, grâce à sa politique d'admission, son organisation horaire, la proximité avec les lieux et centres d'intérêt des étudiants, l'accompagnement de leurs efforts de formation... Master universitaire en politique économique et sociale, accessible grâce à la «Valorisation des Acquis de l'Expérience» ou par des passerelles à certains diplômés de Hautes Ecoles.

Au programme: Cours le samedi ou un jour de semaine et un soir par semaine; Dispositifs pédagogiques adaptés à des adultes; Apprentissage coopératif. La formation dure trois 3 ans. Elle s'organise en groupes dont les activités sont partiellement décentralisées.

SÉANCES D'INFORMATION

A BRUXELLES

MOC, Rue Pletinckx 19 à 1000 Bruxelles: 28 janvier 2014 à 19h; 31 mars 2014 à 19h
la Chôm'Hier, Rue Fransman 131 à 1020 Bruxelles: 1^{er} mars 2014 à 10h30

A NAMUR

MOC-Namur Place l'Illon 17 (salle 9) à 5000 Namur: 16 janvier 2014 à 18h

A SAMBREVILLE

Administration Communale, Grand Place 26 à 5060 Sambreville (en collaboration avec la Plate-Forme communale des quartiers): 28 janvier 2014 à 18h

A LOUVAIN-LA-NEUVE

FOPES - Rue de la Lanterne Magique 32 local D 144 à 1438 Louvain-la-Neuve: 20 janvier 2014 à 18h; 19 février 2014 à 18h; 22 mars 2014 à 10h; 7 mai 2014 à 18h

A VERVIERS

CSC, Pont Léopold 4-6 à 4800 Verviers: 23 janvier 2014 à 18h; 20 février 2014 à 18h; 27 mars 2014 à 18h

A EUPEN

VHS-CIEP germanophone, Rotenbergplatz 19 à 4700 Eupen: 14 janvier 2014 à 18h

A MARCHE

lieu à préciser: 30 janvier 2014 à 18h

INFORMATIONS:

CHANTAL GRANDMAIRE: TÉL: 010/47.39.07
COURRIEL:

CHANTAL.GRANDMAIRE@UCLouvain.be
WWW.UCLouvain.be/OPES

En Belgique, les mouvements sociaux sont remis en question sur la scène médiatique. Les systèmes de Sécurité sociale en Europe qui ont mis des années à se construire sont sur la sellette suite aux politiques d'austérité mises en place depuis les crises financières de 2008 et 2011. Dans le monde, être délégué syndical peut parfois signifier risquer sa vie. Et 80% de la population mondiale est exclue de toute protection sociale... Pourtant, derrière ce tableau sombre et ces défis immenses, on découvre également des signes d'espoir et de changement. Les mobilisations populaires en Afrique du Nord de 2011 le démontrent... Derrière tous les grands acquis sociaux, on retrouve la patte de mouvements sociaux organisés et mobilisés pour plus d'égalité et de justice sociale.

L'Ong Solidarité Mondiale travaille en Asie, en Afrique et en Amérique Latine avec nombre de ces mouvements, acteurs de premier plan vers le changement. En 2014, Solidarité Mondiale les mettra à l'honneur via une grande campagne de communication et de mobilisation. Nous mettrons en avant les acquis du passé, mais aussi... les défis du futur, au niveau mondial!

Toutes les forces seront les bienvenues pour renforcer cette cam-



Devenez achACTEURS pour un salaire vital!

La plate-forme AchACT dont Solidarité Mondiale, le MOC et la CSC sont membres, lance la campagne européenne pour un salaire vital dans le secteur textile: «Devenez achACTEURS pour un salaire vital!». Cette mobilisation européenne fait écho aux manifestations impressionnantes du mois de septembre au Bangladesh, où des dizaines voire centaines de milliers de travailleurs étaient dans la rue pour revendiquer un salaire décent.

L'appel de Sophie est une vidéo qui illustre concrètement les difficultés quotidiennes des travailleuses et travailleurs de l'habillement et appelle à se mobiliser ici comme là-bas pour exiger des conditions salariales décentes. Vidéo de l'appel de Sophie: www.youtube.com/watch?v=bOEPKNURk8

APPEL

Je veux que les femmes et les hommes qui produisent mes vêtements gagnent un salaire suffisant pour nourrir leur famille, payer leur loyer et vivre décemment.

Gagner un salaire vital est un droit humain, pour tous les hommes et toutes les femmes, partout dans le monde. Je me rallie à la mobilisation des travailleurs pour faire respecter ce droit. J'appelle les entreprises et les décideurs politiques à poser des actes concrets. ■

POUR EN SAVOIR PLUS ET SIGNER L'APPEL «DEVENEZ achACTEURS POUR UN SALAIRE VITAL»: WWW.ACHACT.BE/SALAIREVITAL.HTM



© REPORTAGE PHOTO & 78

Égaux et différents

**DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE
ET JUSTICE SOCIALE**

Les migrations successives ont transformé notre société. Les choses sont difficiles à nommer dès lors qu'on ne veut être stigmatisant à l'égard de personne, ni participer aux phobies qui circulent. On va néanmoins s'y risquer. Dans de très nombreuses situations, le contexte doit, désormais, être qualifié de post-migratoire: les personnes sont installées durablement, leurs enfants et petits-enfants sont belges, dans un pays qui se caractérise de plus en plus par sa diversité ethnoculturelle. Est-ce grave, docteur? Cela pourrait fort bien ne pas l'être! Il faut malheureusement bien constater que ce n'est pas si simple: il y a des «frottements», parfois des conflits, beaucoup de discriminations et d'injustices.

Plusieurs «portes d'entrée» du sujet sont possibles. Ce numéro spécial de *la Revue Politique* a pris le biais de la justice sociale, qui est au «cœur de métier» des organisations sociales. Par exemple, le syndicalisme n'a-t-il pas été un puissant facteur d'intégration par la solidarité? Ce numéro Hors série de *Politique* reprend les actes de la 91^e Semaine sociale du MOC-CIEP sur cette thématique. ■



ÉGAUX ET DIFFÉRENTS. DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE ET JUSTICE SOCIALE, DANS REVUE POLITIQUE, OCTOBRE 2013, HS N°22.

SOMMAIRE ACCESSIBLE SUR

[HTTP://POLITIQUE.EU.ORG/SPIP.PHP?RUBRIQUE155](http://POLITIQUE.EU.ORG/SPIP.PHP?RUBRIQUE155)

STOP

**À LA CHAISE MUSICALE
AVEC LES DROITS!**

A l'occasion de la Journée Internationale des personnes handicapées, Vie Féminine et le GAMP demandent aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités envers les personnes handicapées et leurs familles. En décembre 2011, la Fédération Internationale des Ligues Droits de l'Homme (FIDH) introduisait auprès du Comité Européen des Droits sociaux une réclamation collective contre l'Etat belge concernant le manque de solutions d'accueil des personnes handicapées adultes de grande dépendance. La décision du Comité établissait la violation de plusieurs articles de la Charte sociale européenne par l'Etat belge et ses entités fédérées.

Face au manque de solutions d'accueil et de services adaptés, les parents vivent des situations dramatiques. Très souvent les mères sont obligées d'arrêter de travailler pour prendre en charge leurs enfants adultes, et sont privées de leurs droits sociaux, économiques et culturels.

La campagne «STOP à la chaise musicale avec leurs droits!» rappelle que la prise en charge des personnes handicapées est une responsabilité sociale et collective garantie par des textes de lois internationaux. Vie Féminine souhaite lancer un message fort aux mères d'enfants handicapés dont elle soutient les revendications depuis des années: elles ont le droit d'exiger de l'Etat qu'il offre des solutions diversifiées et adaptées au handicap de grande dépendance. Faire valoir ce droit ne revient pas à se déresponsabiliser de leur rôle de mère! Il est urgent de mettre en place de mesures concrètes permettant aux personnes handicapées et à leurs familles d'accéder aux droits fondamentaux! ■

CONTACTS: VIE FÉMININE RUE DE LA POSTE, 111 À 1030 BRUXELLES
TÉL.: 02/227.13.00

COURRIEL:

SECRETARIAT-NATIONAL@VIEFEMINE.BE
WWW.VIEFEMINE.BE



A travail égal, salaire inégal... La discrimination salariale des travailleurs du commerce de détail alimentaire

PAR PHILIPPE STARCK, ISCO-CNE (GROUPE VI)

Ce choix de traiter la question des travailleurs occupés dans le secteur des magasins de la grande distribution alimentaire et, plus particulièrement, des magasins franchisés, est lié à mon parcours syndical, personnel et professionnel. Depuis plus de 29 ans, je travaille dans le domaine de l'alimentation, au sein du groupe Delhaize.

En presque trois décennies, je ne peux que constater la dégradation progressive des conditions de travail. Le secteur du commerce, s'il s'identifie par un même métier, présente cependant des conditions de travail extrêmement différentes. En effet, en Belgique, les conditions de travail pour les employés du secteur du commerce relèvent de cinq Commissions paritaires (CP). Il est devenu courant, pour certains employeurs peu scrupuleux, de faire leur shopping parmi ces CP, en créant notamment, artificiellement, des sociétés indépendantes de la société-mère afin de travailler avec la CP la moins avantageuse pour les travailleurs. On en arrive à un système où un employé faisant le même travail qu'un travailleur dans un autre supermarché d'une même enseigne peut avoir des conditions de travail différentes et pouvant représenter au niveau salarial une différence de l'ordre de 25 %.

Ce mémoire a pour objectif d'étudier la situation des travailleurs du commerce attachés à des franchises de grandes enseignes commerciales et dont les conditions de travail sont très différentes de celles des autres travailleurs du groupe en raison des différentes CP qui régissent ces magasins. Il s'agit de se pencher plus particulièrement sur la situation des groupes Delhaize et Carrefour et de voir comment syndicalement des actions peuvent être menées afin d'obtenir une amélioration sinon une égalité des conditions de travail. Il s'agit également de réfléchir sur la manière dont les travailleurs du commerce revendiquent une harmonisation des cinq CP, avec, pour objectif final, l'obtention d'une seule et unique commission.

Il faut être conscient que, en raison des différentes CP, un magasin qui fait partie d'un même groupe mais qui s'affiche avec une autre enseigne comme, par exemple, un supermarché Delhaize ou un AD Delhaize, un Carrefour ou un Contact GB emploie des travailleuses à des conditions barémiques différentes. L'action syndicale est extrêmement difficile dans ces entreprises, en raison de l'absence de représentation syndicale vu le petit nombre d'employés. ■



Réfléchir à la situation indienne

Le CIEP Luxembourg organise une conférence-débat sur l'évolution fulgurante de l'Inde, ce pays émergent. Il y a 20 ans, l'Inde était l'un des pays les plus pauvres du monde. Aujourd'hui, suite à de profondes réformes néo-libérales, l'Inde est désormais une puissance incontournable au sein des BRICS, affichant un fort taux de croissance. Pourtant, 75 % de sa population vit avec moins de deux dollars par jour, et les inégalités ne cessent de se creuser.

L'agriculture est en proie à de nombreux défis. L'endettement et la crise agricole menacent l'existence de nombreuses familles dans un pays où 60% de la population active vit du travail de la terre. Aurélie Leroy du CETRI témoigne: *L'«Inde qui brille» n'est actuellement qu'un leurre et ne concerne qu'une minorité de privilégiés.*

Dans quelques mois auront lieu des élections importantes. Quels sont les enjeux? Quels changements sont attendus pour le développement de tous?

INFOS:

CONFÉRENCE D'AURÉLIE LEROY,
CETRI (CENTRE TRICONTINENTAL)

DATE: 28 JANVIER 2014 À 19H30

LIEU: CSC-ARLON (RUE P. FERRERO, 1
À 6700 ARLON)

ENTRÉE GRATUITE

INFOS: CIEP-MOC LUX

JEAN-NICOLAS BURNOTTE TÉL.063/21.87.28

COURRIEL: JN.BURNOTTE@MOCLUX.BE





Activités du CIEP Wallonie picarde

REGARDS SUR LA CRISE... 5 ANS PLUS TARD!

Le CIEP Wallonie picarde, le PAC Wallonie picarde, Financité, la Maison de la Culture de Tournai et le Collectif Roosevelt.be WAPI organisent une soirée-débat pour décoder la crise. La projection d'un support vidéo sera suivie d'un débat entre les participants. ■

INFOS PRATIQUES:

DATE: LUNDI 13 JANVIER, À 19H30

LIEU: MAISON DE LA CULTURE DE TOURNAI (SALLE R1)

NOMBRE LIMITÉ ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE:
WAPI.ROOSEVELT.BE@OUTLOOK.BE

QUINZAINE DU LIVRE PALESTINIEN

Organisée par l'Association belgo-palestinienne, en partenariat avec le CIEP Wallonie picarde, le PAC Wallonie picarde et la bibliothèque de Tournai, la quinzaine du livre palestinien à Tournai se déroule du 17 au 31 janvier avec une exposition, des projections de films, une conférence sur «La résistance par la culture en Palestine», soirée littéraire, des lectures vivantes du livre «Une bouteille dans la mer de Gaza» proposées aux classes d'élèves entre 12 et 15 ans. ■

INFOS ET RÉSERVATIONS:

SECTIONJEUNESSE.BIBTOURNAI@GMAIL.COM

POUR EN SAVOIR PLUS: WWW.MOC-HO.BE

SEMAINE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ MONDIALE

- Accueil d'un partenaire du Sud en Wallonie picarde du 31 mars au 2 avril
- 1^{er} avril: journée d'action dans le cadre de la campagne de Solidarité Mondiale: «Mouvements sociaux en action ici et là-bas» ■

POUR EN SAVOIR PLUS: WWW.MOC-HO.BE ET
WWW.SOLMOND.BE

Relations entre politique et religion: des soirées-conférences

Qu'en est-il aujourd'hui de la séparation entre politique et religion? Leurs relations ont évolué au cours de l'histoire et suscitent encore actuellement des questions, incompréhensions et parfois amalgames. Entre les affirmations simples qui voient la religion musulmane comme base de la vie commune et celles de la laïcité à la française qui sépare radicalement religion et politique, la Belgique a élaboré une façon de faire cohabiter des convictions différentes, dans les institutions comme dans les mentalités. Qu'en est-il actuellement, quand les débats sur les signes religieux enflamment régulièrement l'actualité? La «neutralité» de l'Etat belge fait-elle place ou exclut-elle des manifestations publiques des diverses convictions? Habillements, lieux, discours sont chargés de valeur symbolique. Comment bien vivre ensemble?

Quatre soirées pour déconstruire les liens entre «Politique et religion: toute une histoire...»

• Entre religion et politique: confusion, conflit, distinction. Parcours historique (4 février 2014)

Depuis le lien étroit entre les responsables religieux et politiques, jusqu'à une large distinction des champs d'intervention, les conceptions occidentales ont été variables. D'autres histoires (Orient, Islam) empêchent de confondre notre chemin particulier et l'histoire universelle.

• Les piliers dans le parcours belge - Enseignement, positionnement social... (25 février 2014)

Né au XIX^e siècle, l'Etat belge s'est d'abord construit autour du conflit portant sur l'école: de qui relève-t-elle? D'autres tensions traversaient le champ social, aboutissant aux «piliers» bien connus: catholique, socialiste, libéral. Une histoire du passé?

• Les conflits actuels, un retour au passé? (25 mars 2014)

La place de la religion et de l'Eglise a de nouveau été débattue lors des manifestations en France à propos du mariage pour tous, mais aussi chez nous lorsque la question de l'euthanasie revient sur la scène politique. L'acceptation ou non de signes religieux dans la vie publique est partie de la question du voile. En même temps, des lieux religieux gardent une valeur symbolique pour tous.

• Pour vivre ensemble (22 avril 2014)

Certains mots sont lourds de l'histoire qu'ils portent. Pouvons-nous leur donner un sens qui fasse place aux autres? Laïcité, religion et Eglise, interculturel et interreligieux: des machines à exclure ou des outils pour vivre ensemble? ■

INFOS PRATIQUES:

DATES: LES MARDIS EN SOIRÉE (À PARTIR DE 19H30) - **LIEUX:** CSC-ARLON (RUE P. FERRERO 1)

ENTRÉE GRATUITE - INFOS: CIEP-LUX MARIE-EVE BAUDRENHIEU - TÉL.: 063/21.87.33

COURRIEL: ME.BAUDRENHIEU@MOCLUX.BE

Printemps de la Finance

La CNE Finances, la CSC BHV et le CIEP-MOC Bruxelles co-organisent le Jeudi 27 mars un Printemps de la Finance, où des candidats aux élections fédérales et européennes seront interpellés sur quatre points de régulation bancaire: la séparation des métiers bancaires, une véritable banque publique, la sauvegarde de l'emploi dans le secteur, la lutte contre les paradis fiscaux.

DATE: 27 MARS 2014

LIEU: MOC-BRUXELLES RUE PLÉTINCKX, 19 À 1000 BRUXELLES (SALLE DOM HELDER CAMARA)

INFOS: CIEP-MOC BRUXELLES, MYRIAM DJEGHAM AU 02/557.88.38



© REPORTAGE PHOTO & 78

LE TRAVAIL EN MARGE DE L'EMPLOI

A l'heure où l'Europe connaît une crise sociale et économique majeure, l'emploi subit des menaces multiples: licenciements, flexibilité sans sécurité, déconstruction des statuts,... Dans ce contexte où le monde du travail paraît de plus en plus déconstruit et fragmenté, comment analyser les tensions économiques et sociales qui le traversent pour mieux en comprendre les conséquences?

Le Centre Interdisciplinaire de Recherche-Travail, Etat et Société (CIRTES de l'UCL) organise, le 16 janvier 2014, un colloque afin de mieux appréhender certains mécanismes producteurs d'inégalités ou, au contraire, de développement pour le marché de l'emploi et les travailleurs. Au cours des ateliers thématiques présentant les recherches du CIRTES et des conférences plénières, les participants, scientifiques ou professionnels, auront l'occasion de discuter des conditions collectives d'une insertion durable et d'une meilleure qualité de vie au travail. ■

INFOS PRATIQUES:

DATE: 16 JANVIER 2014

LIEU: CEME CHARLEROI (DAMPREMY)

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION:
WWW.UCLOUVAIN.BE/451634.HTML

ORGANISATION ET INFORMATIONS:

CIRTES-UCL - WWW.UCLOUVAIN.BE/CIRTES

RÉINVENTER LE TRAVAIL

Revenant sur l'histoire longue du travail, cet ouvrage éclaire la façon dont nos sociétés sont devenues des «sociétés fondées sur le travail» et les causes de cette évolution. Il présente ensuite les données les plus récentes sur l'importance que les Européens accordent aujourd'hui au travail, mais aussi sur la place que celui-ci occupe à côté d'autres sphères porteuses de sens pour eux (en particulier, la famille). Il pointe la contradiction entre les immenses attentes projetées aujourd'hui par les individus sur le travail et les changements en cours sur le marché de l'emploi et dans les conditions de travail, au cœur du mal-être de nombreux travailleurs. Il s'interroge sur la capacité des organisations à concrétiser ces attentes et, notamment, sur la possibilité de promouvoir un projet européen fondé sur la qualité de l'emploi. Adoptant une perspective générationnelle pour saisir les transformations du rapport au travail, il répond à plusieurs questions: qu'en est-il du rapport des jeunes générations au travail? Dans quelle mesure l'âge, la génération ou le genre expliquent-ils la grande diversité des rapports au travail?

Le livre fait le point sur la signification contemporaine du travail et ses incidences pour l'entreprise, les politiques publiques et les relations intergénérationnelles. Réinventer le travail, c'est prendre au sérieux les attentes nouvelles exprimées par les Européens, notamment, les femmes et les jeunes. ■

MEDA, D. ET VENDRAMIN, P., *RÉINVENTER LE TRAVAIL*, PARIS, PUF, 2013.

VIOLENCES ET MIGRATION: DES RESSOURCES POUR LES FEMMES MIGRANTES?

VIOLENCES CONJUGALES:
QUELLES RESSOURCES
POUR LES FEMMES MIGRANTES?



Le Planning des FPS a lancé, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, une nouvelle campagne sur le thème «Violences conjugales & migration». Des clips vidéos à visionner et à partager sont proposés, des DVD à utiliser en animation sont aussi mis à disposition gratuitement. Un dossier pédagogique accompagne les dvd et est téléchargeable sur leur site.

En parallèle, le Ciré a publié une nouvelle brochure «Migrant-e et victime de violences conjugales: quels sont mes droits?» à destination des migrant-e-s victimes de violences (Téléchargeable sur www.cire.be/thematiques/sejour-et-regroupement-familial/regroupement-familial/900-migrant-e-et-victime-de-violences-conjugales-quels-sont-mes-droits) ■

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA CAMPAGNE «VIOLENCES ET MIGRATION»:

WWW.PLANNINGSFPS.BE

INFOS: FÉDÉRATION DES CENTRES DE PLANNING FAMILIAL DES FPS - JULIA LAOT
(PLACE SAINT-JEAN 1-2 1000 BRUXELLES)
TÉL.: 02/515.04.89

COMPRENDRE LE TRAVAIL DÉCENT

Oxfam-Magasins du monde a publié une brochure «Comprendre le travail décent», afin de donner aux citoyens des clés de compréhension des enjeux et des manières d'agir.

Cette brochure est utile pour tous ceux qui veulent comprendre pourquoi la mondialisation repose sur l'inégalité et la mise en concurrence des travailleurs; pourquoi nous sommes tous concernés; pourquoi le principe du travail décent est essentiel pour repenser notre rapport à l'emploi, au travail et au bien-être; pourquoi le marché du travail pourrait être un lieu d'inclusion et de solidarité; pourquoi le bon fonctionnement de la société ne peut passer que par la valorisation d'une multiplicité de formes de travail complémentaires. ■



CETTE BROCHURE EST DISPONIBLE SUR DEMANDE, DANS LES MAGASINS OXFAM ET TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.OXFAMMAGASINSUMONDE.BE/2013/04/COMPRENDRE-LE-TRAVAIL-DECENT/



Dates à épingler

RECYCLAGE ISCO

PUBLIC: FORMATEURS ISCO, BAGIC
DATE: 28 MARS 2014 DE 9.00 À 13.00
LIEU: MAISON DU TRAVAIL, PLACE L'ILON 17, 5000 NAMUR
INFOS ET INSCRIPTION: SECRETARIAT CIEP
TÉL.: 02/246.38.41

JOURNÉE D'ÉTUDE D'ACTUALITÉ POLITIQUE «L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES»

DATE: 28 FÉVRIER 2014
LIEU: INSTITUT CARDIJN À LOUVAIN-LA-NEUVE
PROGRAMME ET INSCRIPTION: WWW.CIEP.BE
 (RUBRIQUE «FORMATIONS»)

SEMAINE SOCIALE WALLONIE-BRUXELLES DU MOC SUR LA FISCALITÉ

DATES: LES 16 ET 17 AVRIL 2014
LIEU: CEME (CENTRE CHARLEROI ESPACE MEETING EUROPÉEN) RUE DES FRANÇAIS, 141 - 6020 DAMPREMY
PROGRAMME ET INFORMATION: WWW.MOC.BE

CONCOURS «A FILMS OUVERTS»

Média Animation lance le concours «A films ouverts» basé sur la diversité et le racisme. Deux supports sont proposés: des courts métrages de moins de 6 minutes et des très courts métrages de moins de 1 minute. Les supports peuvent être les suivants: gsm, caméra et appareil photo numérique.

DATE DE RENTRÉE DES CRÉATIONS: 24 JANVIER
POUR EN SAVOIR PLUS: WWW.AFILMSOUVERTS.BE

COLLOQUE «FILLES - GARÇONS: UNE MÊME ÉCOLE?»

Promouvoir l'égalité des garçons et des filles à l'école: Un module de formation initiale et continuée à destination des enseignants et des futur-e-s enseignantes.

DATE: VENDREDI 07 FÉVRIER 2014
LIEU: PALAIS DES ACADÉMIES, BRUXELLES
INFOS: DIRECTION ÉGALITÉ DES CHANCES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE TÉL.: 02/413.30.12
INSCRIPTION: WWW.EGALITE.CFWB.BE

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE SESSION ISCO À BRUXELLES EN 2014

L'ISCO organise une formation d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale. Les méthodes sont participatives et en groupe pour décoder les enjeux de société. La formation de 20 jours par an donne droit au congé éducation payé et accès au Brevet d'enseignement supérieur reconnu par la promotion sociale (niveau 5 européen)

SÉANCE D'INFOS: 17 ET 28 JANVIER 2014 DE 18-20H AU MOC-BRUXELLES
 RUE PLÉTINCKX 19 À 1000 BRUXELLES
 D'AUTRES SÉANCES SERONT PRÉVUES ULTÉRIEUREMENT.
INFOS: AYSÉ ERYORUK CIEP-MOC BRUXELLES
TÉL.: 02/557.88.39

Défense de mémoires BAGIC en mars 2014

Le 24 et 26 mars prochains, les membres de la formation BAGIC (groupe VI) présenteront à Namur leurs travaux de fin de formation et les défendront devant un jury. Les thématiques abordées dans les travaux questionneront notamment la place de la femme dans le secteur associatif (dans les conseils d'administration, la direction), l'accompagnement des jeunes artistes en maisons de jeunes ou encore la question de la participation des associations de migrants au processus d'intégration et d'émancipation. ■

Adresses des centres régionaux du CIEP

BRABANT WALLON
 boulevard Fleur de Lys, 25
 1400 Nivelles
 067/21.89.91

BRUXELLES
 rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles
 02/557.88.35

CHARLEROI - THUIN
 boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
 071/31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE
 rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
 083/21.24.51

HAINAUT CENTRE
La Louvière:
 rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
 064/23.80.20

Mons:
 rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000 Mons
 065/35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL
Tournai:
 av. des Etats-Unis, 10 Bte 8
 7500 Tournai
 069/88.07.64

Ath:
 rue de Gand, 28 - 7800 Ath
 068/84.34.31

Mouscron:
 rue St-Pierre, 52 - 7700 Mouscron
 056/33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME
Liège:
 rue St-Gilles, 29 - 4000 Liège
 04/232.61.61

Huy:
 av. Albert 1er, 6 - 4500 Huy
 085/21.11.33

LUXEMBOURG
 rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
 063/21.87.33

NAMUR
 place l'Illon, 17 - 5000 Namur
 081/22.68.71

VERVIERS
 rue du Centre, 81 - 4800 Verviers
 087/33.77.07

CANTONS DE L'EST
 VHS - Rotenbergplatz, 19
 4700 Eupen
 087/59.46.30



Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:

Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
Courriel: communautaire@ciep.be



Avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

